

AVENIR des Petites Franciscaines de Marie à Baie-St-Paul

I- **Le Temps des Fondatrices** : des pionnières à nos jours

II- **État de la situation actuelle** : diagnostic clair et sans complaisance

III- **Scénarios du futur** :

1. *une fermeture* pure et simple à Baie-Saint-Paul et ses conséquences dommageables pour l'économie et le paysage urbain de Baie-Saint-Paul;

2. *une vision d'avenir* :

- préserver le patrimoine matériel et immatériel de la Communauté à Baie-Saint-Paul;
- poursuivre l'œuvre sociale, économique et ecclésiale de la Communauté;
- un parti pris pour l'environnement et le développement durable;
- un projet d'architecture et d'urbanisme pour protéger l'essentiel, recycler l'excédentaire et construire pour demain, prévoir un éco quartier dans la Ville de Baie-Saint-Paul;
- assurer la sécurité financière des religieuses

IV- **Prérequis** : développer un projet en accord avec les membres de la Communauté, les personnes Associées, les employés, les citoyens et citoyennes et les autorités de la Ville de Baie-Saint-Paul.

I- **Le Temps des Fondatrices** : des pionnières à nos jours

Depuis 1891, Les Petites Franciscaines de Marie ont marqué l'histoire et le paysage de Baie-Saint-Paul, tout en étant présentes dans Charlevoix et ailleurs au Québec, aux États-Unis et même à Madagascar.

Grâce à la générosité du Père Ambroise-Martial Fafard, curé de Baie-Saint-Paul et fondateur de la Congrégation et grâce aussi aux Fondatrices, elles ont beaucoup investi pour le bien et le développement de la Ville de Baie-Saint-Paul.

Comme d'autres Congrégations religieuses, fondatrices et bâtisseuses, elles ont contribué à édifier la société moderne en préparant le terrain aux deux grands ministères québécois de la Révolution tranquille, celui de la Santé et celui de l'Éducation.

La Congrégation a publié deux ouvrages historiques démontrant son engagement et son dévouement envers les enfants abandonnés, les vieillards, les déficients intellectuels, les malades, les démunis et les pauvres de toute sorte. De plus elle a ouvert un Espace muséal, lieu de mémoire pour les générations à venir de ce qu'elle a été et ce qu'elle est encore, lieu de transmission de la foi et des valeurs franciscaines. Elle a ouvert la porte à des Laïcs associés leur permettant de partager et de vivre le charisme, la spiritualité et la mission de la Congrégation. Ces personnes, par leur engagement dans le milieu, prennent le relais de la Communauté et en transmettent les valeurs.

Avec les années, Les Petites Franciscaines de Marie ont acquis un patrimoine « matériel et immatériel » important qui marquera pour toujours, elles l'espèrent, le paysage des habitants de Charlevoix où se trouve la Maison mère. Dans un esprit de foi et d'amour, elles ont voulu donner le meilleur d'elles-mêmes à la population par leurs activités et leurs réalisations. Elles ont créé des centaines d'emplois pour les gens du milieu. Elles ont donné des contrats à des professionnels et à des entreprises pour les assister dans de nombreux projets. Elles ont partagé largement leurs ressources financières avec de multiples organismes dévoués aux pauvres et aux démunis. Elles sont devenues une auteure importante du développement social et économique de Baie-Saint-Paul et de la région de Charlevoix. À cet égard, elles souhaitent continuer à jouer ce rôle à l'occasion du changement de vocation de leurs immeubles.

II- La Situation actuelle : risque de fermeture?

Nos sœurs, Les Petites Franciscaines de Marie sont conscientes, comme je le suis moi-même, des changements qui s'annoncent à court terme. Notre réalité le démontre. Cette réalité, c'est la diminution considérable du nombre de sœurs. Actuellement dans cette grande maison, nous sommes 38, et dans notre infirmerie générale, 46 sœurs. Des 700 religieuses environ que nous avons déjà été dans la Congrégation, il n'en reste plus que 152 en tout au Québec, aux États-Unis et à Madagascar. La diminution des revenus, l'absence de nouvelles vocations au Québec, l'augmentation constante des coûts d'entretien de nos actifs immobiliers déjà trop grands pour nos propres besoins, les coûts croissants de la main-d'œuvre pour assister nos religieuses de plus en plus âgées. Le capital accumulé pour pourvoir à nos œuvres, à l'entretien de nos bâtiments anciens et pour assurer le soutien de nos membres jusqu'à la dernière sœur s'épuise graduellement. Tout cela provoque aujourd'hui l'absolue nécessité de prendre des décisions lourdes de conséquences par rapport à l'avenir, et ce, tant pour nous-mêmes que pour vous, citoyens et citoyennes de Baie-Saint-Paul et de Charlevoix.

Ces décisions nous pourrions les prendre soit par **la fermeture définitive de nos établissements** ici à Baie-Saint-Paul, ou par **la vente** au premier offrant, sur un marché immobilier non intéressé par ce genre de complexe immobilier. Pour le moment, nous n'envisageons pas ces solutions, car nous pensons à l'impact sur les gens de Baie-Saint-Paul de voir un bâtiment abandonné, placardé ou pire démoli, à l'impact sur le marché de l'emploi, à l'impact sur le paysage urbain, sur la valeur des immeubles environnants.

Ce ne sont pas ces options que nous privilégions, mais qui pourraient tout de même se réaliser si aucun acheteur ni aucun promoteur ne se manifestaient. Nous devrions peut-être alors regrouper toutes nos sœurs dans notre Résidence à

Montréal ou à Québec dans une maison d'accueil pour religieuses. Nous sommes conscientes qu'il y aurait pour toute la Région, une perte d'environ 110 emplois, une perte de revenus pour la Ville et les commençants, un désagrément pour le quartier où nous sommes, pour le paysage de la municipalité.

III- Le Scénario futur :

1. **La fermeture?** Nous ne souhaitons pas l'entière fermeture des bâtiments et leur placardage en attendant un potentiel acheteur. Comme il a été dit, cette situation impliquerait le départ de nos sœurs pour Montréal à notre Résidence Morin, ou pour Québec dans les locaux d'une autre communauté qui pourrait nous accueillir. Cependant, cette option peut devenir réalité si d'ici deux ou trois ans rien ne se passe pour nous à Baie-Saint-Paul.

Dans l'immédiat, nous préférons nous rassembler, nous loger dans une des ailes de la Maison mère à titre de pensionnaires, moyennant une juste rétribution à l'acheteur de l'ensemble du domaine, suite à l'appel d'offre actuellement en préparation par nos conseillers.

2. **Notre vision d'avenir :** Après mûres réflexions, nous en sommes venues à élaborer une vision d'avenir solide dans laquelle nous sommes prêtes à nous investir aux cours des deux prochaines années. À cet effet, un document a été remis aux autorités municipales. Il fait l'objet de discussion. Il s'intitule : « *Vision et cadre de mise en œuvre pour le développement et la mise en valeur du Domaine des Petites Franciscaines de Marie.* »

3. Il s'agit d'un vaste projet de **préservation**, de **mise en valeur** et de **développement d'un ensemble urbain** comprenant un complexe immobilier patrimonial restauré et recyclé, un jardin public remarquable doté d'un lien piétonnier public conduisant au fleuve et d'un nouveau quartier d'habitation (de type éco quartier au centre-ville de Baie-Saint-Paul).

IV- Les principales étapes pour réaliser ce vaste projet :

- **obtenir l'adhésion de la population et des personnes intéressées** à ce projet d'avenir;
- **obtenir l'aval du Conseil de ville** sur un projet de cadre réglementaire permettant le développement optimal du site tout en maintenant la protection et la mise en valeur du paysage construit, de nos propriétés et de ses environs;

lancer un appel d'offres public pour la vente et la rénovation [incluant la conservation] de nos propriétés avec l'obligation de suivre la vision et le cadre de mise en valeur du patrimoine, des Petites Franciscaines de Marie, élaboré en collaboration avec la Ville et approuvé par cette dernière. Cet appel d'offres serait local, national, et même international s'il y avait nécessité.

créer un comité technique d'analyse des propositions pour nous formuler les recommandations appropriées reçues et leur aptitude à réaliser la vision de développement que nous avons élaborée de concert avec la Ville.

En résumé, la Vision d'avenir de ce projet veut :

- préserver le patrimoine matériel et immatériel de notre Communauté à Baie Saint-Paul;

- poursuivre l'œuvre sociale, économique et ecclésiale de la Congrégation;
- mettre l'accent sur l'environnement et sur développement durable;
- développer un projet d'architecture et d'urbanisme pour **protéger** l'essentiel, pour **recycler** l'excédentaire, **construire** pour demain et **prévoir** un éco quartier dans la Ville de Baie-Saint-Paul;
- assurer la sécurité financière de nos religieuses.

Conclusion

Nous nous sommes entourées d'une équipe pluridisciplinaire hautement qualifiée capable de nous accompagner afin de construire un projet nouveau susceptible de garantir la survie de la Communauté et de son engagement envers Baie-Saint-Paul, de contribuer au développement économique, social, spirituel et paysager de notre communauté d'accueil qu'est cette Ville. Nos valeurs de foi, d'espérance, de partage et de protection à long terme de notre patrimoine sont présentes dans le processus enclenché de la mise en disponibilité de nos immeubles et terrains. Cette équipe qui nous aide, nous désirons la mettre au service de la population de la Ville de Baie-Saint-Paul, des personnes intéressées au projet et des acheteurs potentiels pour la période de transition et la suite des événements à venir. Notre plus grand désir c'est de demeurer toujours avec les gens de Baie-Saint-Paul.

Merci de nous soutenir dans cette étape importante de notre devenir.

ANNEXE
PERSONNES RESSOURCES

Consultants :

Mario Dufour, conseiller spécial et ancien président
de la Commission des biens culturels de Québec

Serge Filion, urbaniste émérite

Malaka Ackaoui, architecte du paysage

Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste émérite

France Dufour, notaire

Denis Boutin, conseiller stratégique [Langlois, Kronström,
Desjardins]

Pierre Galardo, avocat [Langlois, Kronström, Desjardins]

Sébastien Laprise, avocat [Langlois, Desjardins]

Bruno Sylvestre, avocat [Langlois, Kronström, Desjardins]

Cyril Simard, Réseau économusée

Dave Tremblay, arpenteur

Robert Dorion et Alain Roy, évaluateurs

Gilles Filion, ingénieur civil

Serge Vézina, ingénieur en structure [Dessau]

Anne Carrier, architecte [comité technique d'analyse de
propositions]

Fançois Desrosiers, économiste et urbaniste reconnu de
l'Université Laval – administration

L'Université de Sherbrooke et la Commission géologique

Martin Bouchard, directeur général de la Ville

Vincent Duquette, urbaniste à la Ville

Marc Bertrand, urbaniste à la Ville

Comité de Planification

Pierre Bouchard, Deloitte, Samson Bélair/Deloitte
& Touche
Roma, msa.

La Ville : Monsieur le maire Jean Fortin et son conseil

Le Massif : Daniel Gauthier, M. Grondin

EPRT : Jacques Lévesque [La Malbaie]

[Entente, MéliSSa Girard (La Malbaie)

Partenariat, Francine Lacroix (Québec)

Régional

Touristique]

Comité de suivi : Mario Dufour

Jean Fortin

Jacinthe B. Simard

Hélène Dufresne

André Simard

Alain Turcotte,

Julien Dufour,

Comité de gestion, Josette Tremblay
et de Marie-Josée Dumé
réorganisation

Les divers Comités étaient sous la responsabilité des Petites Franciscaines de Marie, des religieuses étaient présentes dans chacun d'eux.